

Le 22 avril 2020



Chères Bouchinoises, Chers Bouchinois,

Cela fait plus d'un mois que nous sommes en confinement et je reviens vers vous avec ce courrier « point d'étape » distribué par les services de la Poste, seul moyen autorisé pour une distribution toutes boîtes. Courrier également publié sur le site de la ville et disponible chez nos commerçants.

Tout d'abord, je tiens à renouveler mes pensées et mon soutien envers celles et ceux qui souffriraient du COVID-19. Je leur souhaite un prompt rétablissement et du courage, ainsi qu'à leur entourage.

Ce mercredi 22 avril, j'ai tenu une réunion avec mes adjoints et mon DGS, dont leur présence est autorisée de par leurs fonctions et au cours de laquelle nous avons, bien évidemment respecté les mesures et distances préventives (comme d'ailleurs lors de la réunion du 24 mars). Ceci, afin de poursuivre le traitement des affaires courantes et d'assurer la mise en place d'actions municipales.

Le Premier Ministre a annoncé dans sa récente allocution sa volonté d'une plus forte concertation des Préfets et Sous-Préfets avec les Maires.

Les municipalités ayant désormais la possibilité de commander des masques pour leurs administrés (en tissu, nouvelle génération et donc lavables, plus durables et homologués NF), nous avons donc passé commande pour que chaque Bouchinois puisse en obtenir un, dont des masques taille enfant. Ceux-ci seront à réserver en mairie en téléphonant à partir du 05 mai à un numéro dédié : le 03 27 21 71 35.

Ces masques viendront s'ajouter à ceux commandés par la Région. Commande effectuée lors du Conseil Régional extraordinaire restreint pour lequel notre Conseillère Régionale, Sophie Bricout, a été retenue et me tient régulièrement informé. De son côté, la CAPH, afin de ne pas faire un télescopage avec la Région, préfère réorienter sa dépense globale de masques dans l'aide à l'activité économique auprès des artisans et des commerçants sur l'ensemble de son territoire.

Tous les acteurs du territoire sont sur le pont. Régulièrement, je m'entretiens avec mes collègues Maires ainsi que le Président de la CAPH, la Conseillère Régionale, la Conseillère Départementale, les Députés et Sénateurs et dernièrement avec le Sous-Préfet, en poste depuis quelques jours, afin de coordonner toutes nos actions.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) continue de contacter régulièrement les personnes (âgées, fragiles, isolées, etc.) inscrites au plan climat afin de prendre de leurs nouvelles, d'en apporter et de répondre au mieux à leurs attentes et ainsi de maintenir un lien social. Ce service facultatif nécessite une inscription préalable en appelant en mairie (au 03 27 21 71 21). J'en profite pour saluer la solidarité observée entre bouchinois (voisins, amis, connaissances).

Pour rappel, nous avons également établi, à destination de tous, un partenariat avec une psychologue comportementaliste et un éducateur sportif/accompagnateur de performance afin de vous accompagner dans la gestion de vos émotions (contacts via ces adresses mails : [estellekuil@gmail.com](mailto:estellekuil@gmail.com) ou [gooncoaching@gmail.com](mailto:gooncoaching@gmail.com)).

Suite au Conseil des Ministres de ce mercredi 22 avril, il a été décidé par l'État qu'à partir du 11 mai, tous les commerces pourraient rouvrir (hors bars, restaurants, hôtels dont l'ouverture ne sera pas autorisée avant le 15 juin). Nos artisans et commerçants Bouchinois étant, comme vous le savez, un atout pour la commune, son attractivité et donc sa valeur immobilière, le réflexe de consommation, dès que possible, sera décisif pour la survie de leur activité et donc de l'économie locale.

Tous les grands rassemblements publics (culturels, sportifs, loisirs, etc.), seraient interdits jusqu'à la fin de l'été (Cf. article : Confinement : « pas de grand rassemblement jusqu'à la fin de l'été » prévient Emmanuel MACRON » du 22 avril sur le site de la Voix du Nord).

Je tiens à renouveler ma solidarité et mon soutien à toutes les présidentes et à tous les présidents du monde associatif et à leurs membres et adhérents, privés de leur passion.

Concernant la rentrée scolaire du 11 mai, le Ministre de l'Éducation Nationale estime : *« que le retour à l'école serait important pour des enjeux de santé physique, de santé mentale mais aussi des enjeux sociétaux. Tout le monde ne rentrera pas au même moment, il s'agit d'une reprise étalée sur 3 semaines. À partir de la semaine du 11 mai, les classes de Grande Section, de CP et de CM2 rentreront. À partir du 18 mai, c'est le collège qui sera concerné avec les classes de 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>. Et, à partir du 25 mai, c'est l'ensemble des classes qui seront concernées avec des groupes ne dépassant pas 15 élèves »*. Le ministre déclare encore : *« Toutes les familles seront contactées d'ici le 11 mai mais il faut se montrer patient pour avoir tous les détails sur cette rentrée particulière »*.

De notre côté, une concertation avec les enseignants et les parents d'élèves pour organiser les mesures préventives est prévue. Quant aux services d'entretien de la ville de Bouchain, ils assureront le nettoyage et la désinfection des classes pour que les enfants rentrent dans de bonnes conditions sanitaires.

Vous le savez, nous avons lancé le ramassage des déchets verts, repris ensuite par le SIAVED. Le prochain ramassage s'effectuera le vendredi 08 mai. Je remercie Charles Lemoine, Maire de Roetul et Président du SIAVED d'avoir répondu à nos attentes. Au sujet de la reprise de la collecte des encombrants, celle-ci commencera à partir du 27 avril sur rendez-vous au : 0 969 391 089, du lundi au samedi de 08h à 18h.

Suite à plusieurs interventions, dont les nôtres, nous avons pu obtenir des mesures concernant la réouverture des marchés du jeudi et du dimanche, des jardins ouvriers et du cimetière.

Pour rappel, la mairie assure un accueil téléphonique renforcé du lundi au vendredi de 08h30 à 11h45 et de 14h à 17h15 (Accueil mairie : 03 27 21 71 21). Conformément à la réglementation, elle n'est ouverte, sur rendez-vous, que dans le cadre des urgences liées à l'état civil (naissances, décès). En dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez contacter l'adjoint de permanence au : 06 32 28 06 84. Le site de la ville est également régulièrement alimenté en informations sur le sujet (Site : [www.bouchain.fr](http://www.bouchain.fr)).

Bien cordialement.

Ludovic ZIENTEK



Maire de Bouchain.

